

INSCRIPTIONS AU PROGRAMME D'ELEVAGE 2017

En quoi ça consiste ?

L'inscription au programme d'élevage est **une cotisation par équidé annuelle**. Elle permet de constituer des fonds propres pour l'association, ce qui lui permet d'apporter un complément financier indispensable pour aller chercher des subventions pour mener à bien ses actions.

Est-ce que c'est obligatoire ?

D'après les statuts, article 4, sont éleveurs « les personnes physiques ou morales, exploitant un cheptel constitué de 1 ou plusieurs animaux en capacité de reproduire, appartenant à la base de sélection des races Baudet du Poitou ou Trait Poitevin. Font partie de la base de sélection les animaux inscrits au livre généalogique des races mulassières du Poitou et inscrits au Programme d'élevage ». Par conséquent, **les éleveurs doivent inscrire au moins une femelle** ou un mâle au programme d'élevage. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme sympathisant.

D'autre part, d'après l'article 11 du règlement intérieur, les éleveurs (membres du 1er collège) adhérents à l'association sont tenus d'inscrire l'ensemble de leurs équidés de races mulassières au programme d'élevage. A savoir que depuis 2012, un tarif dégressif a été mis en place pour les cheptels importants. Pour les éleveurs qui inscrivent plus de 10 animaux, le tarif est de 5 € par animal. Voir la feuille au verso.

Est-ce que ça engendre des obligations ?

Non, l'inscription n'entraîne **aucune obligation**. Vous ne serez pas obligé de présenter vos équidés en concours, vous ne serez pas obligé de les mettre à la reproduction, ou quoi que ce soit d'autres.

Est-ce que ça donne des droits ?

L'inscription au Programme d'élevage permet de bénéficier (dans le cadre des concours d'élevage et d'utilisation) de la **politique d'encouragement** mise en place par l'association, (sous l'égide de la Société Française des Equidés de Travail), et de bénéficier des **primes aux races menacées** (dossier MAE). Seuls les animaux inscrits peuvent bénéficier des aides mises en place dans le cadre du programme d'élevage (**tableau d'accouplement, aides au débouillage, contrat gènes avenir, liste d'animaux à vendre...**).

Est-ce que ça concerne aussi les utilisateurs ?

A ce jour, rien n'est précisé dans les statuts et le règlement intérieur à ce sujet, mais les cotisations par équidé des utilisateurs seront les bienvenus. Dans tous les cas, pour les utilisateurs qui souhaitent bénéficier des primes liées au concours d'utilisation, des aides au débouillage et pouvoir annoncer des équidés à vendre, ils doivent bien sûr payer la cotisation de programme d'élevage **pour les équidés concernés**.

Est-ce qu'il y a une date limite ?

Attention les inscriptions au programme d'élevage sont à effectuer jusqu'au 30 avril.

Au-delà, nous appliquons une pénalité de retard de 1€ par mois de retard (du 1 au 31 mai 8 €/animal, du 1 au 30 juin 9€/animal, ...).

Quelles sont les informations à fournir ?

Pour chaque animal, l'adhérent doit préciser la race Trait poitevin mulassier (TPM), Baudet du Poitou (BDP) ou Mule poitevine (MP), le nom de l'animal complet, le n° SIRE (pour les dossiers en attente, indiquer le n° de saillie). Pour les Baudets du Poitou, il faut préciser le livre (A ou B). Si vous le souhaitez, vous pouvez en profiter pour nous communiquer des informations sur vos animaux, en remplissant les cases grisées. **Les cases grisées sont facultatives**. Si vous souhaitez obtenir le tableau d'accouplement pour votre femelle, merci de cocher la case correspondante.

INSCRIPTIONS AU PROGRAMME D'ELEVAGE 2017 (cheptel de 1 à 9 équidés)

Nom de l'éleveur :

Race et livre (A ou B)	NOM DE L'ANIMAL	N° SIRE	Je souhaite recevoir le tableau d'accouplement 2017 (oui/non)	Prévision de participation au concours (indiquer lequel)	Prévision de débouillage (indiquer dans quel centre)	Animal à vendre (indiquer le prix)

<i>(Rayer les mentions inutiles)</i>	Quantité	Total
Adhésion : 40 € ou 70 €	1	€
Programme Elevage : 7 € (Tarifs jusqu'au 30 avril)	× ...	€
Fiches étalons BDP et/ou TPM : 3 € / 18€ / 25€ / 30 €	× ...	€
Total		€

Catalogue étalons BDP (121 fiches) :
 rupture de stock
 Catalogue étalons TPM (59 fiches) : 25 €
 Mise à jour 2016 TPM ou BDP : 3 €
 Mise à jour 2010 à 2016 TPM ou BDP : 18 €

